

## Fiche d'identité du site Natura 2000

# « FORÊT D'EAWY »

(site n°FR 2302002)

## Préambule

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger et il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- Un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.
- Un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'étude d'incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

En Haute-Normandie se trouvent 34 sites Natura 2000 répartis dans l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](#) du ministère en charge de l'écologie :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map>

## LOCALISATION

**Région, Département** : Haute-Normandie, Seine-Maritime (76)

**Superficie** : 692 ha

**Nombre de communes** : 3 (liste en annexe 2)

**Altitude maximale** : 212 mètres

**Région biogéographique** : Atlantique

**% du site en SAU** : 0

**% du site en forêt** : 100%

**% du site en milieu naturel hors forêt et SAU** : 0

## DOCUMENT D'OBJECTIFS

**Structure(s) animatrice(s) post-DOCOB** : ONF

**Date d'achèvement** : 12/09/2005

**Date de mise à jour** :

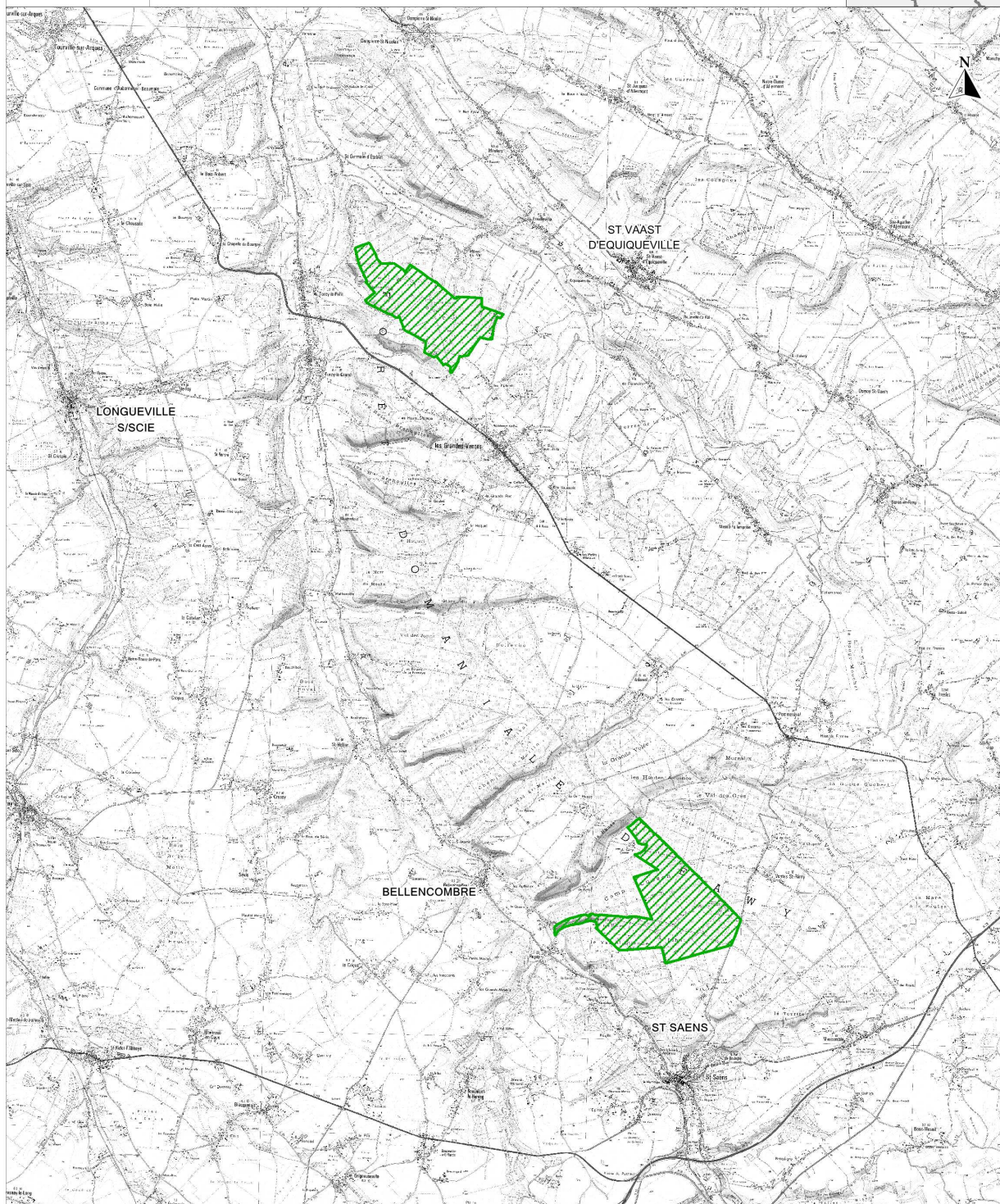
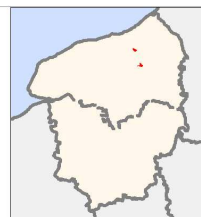
**Arrêté d'approbation du DOCOB** : 28/09/2011

**Arrêté ministériel de désignation en ZSC** : 26/12/2008



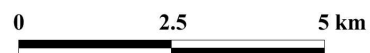
# Site Natura 2000 "Forêt d'Eawy"

Août 2012



 Site Natura 2000 "Forêt d'Eawy"

Fond IGN scan 25©2011



## PRÉSENTATION DU SITE

Une seule entité biopaysagère compose le site, à savoir la forêt. Le site Natura 2000 est constitué de 2 zones de plus de 300 ha chacune, pour une surface totale de 692 ha. Au nord, sur le massif du Croc, la forêt est une futaie régulière dominée par le Hêtre avec un sous-bois à Houx parfois très dense.

Au sud, la zone est également constituée par une futaie régulière de Hêtre, mais le sous-bois se caractérise par endroit par un tapis de Jacinthe des bois au début du printemps. La variante plus calcicole, la hêtraie à Lauréole, est remarquable par la présence de la Mercuriale, la Scolopendre, du Polystic à soie...

Localement, la Fougère des montagnes (*Oreopteris limbosperma*), espèce protégée au niveau régional, trouve refuge le long des routes et chemins forestiers.



Un arbre à cavités (ONF)

## HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

### Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code Natura 2000	Habitat naturel	Surface (ha)
Boisements et forêts	91.20	Hêtraie acidiphile atlantique à Houx	301,74
	91.30	Hêtraie chênaie mésoacidiphile atlantique à Jacinthe des bois	386,61
	91.30	Hêtraie chênaie calcicole à Lauréole	3,35

### Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Type d'espèce	Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site
Insectes	1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	Modéré
	1758	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	Modéré

## ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

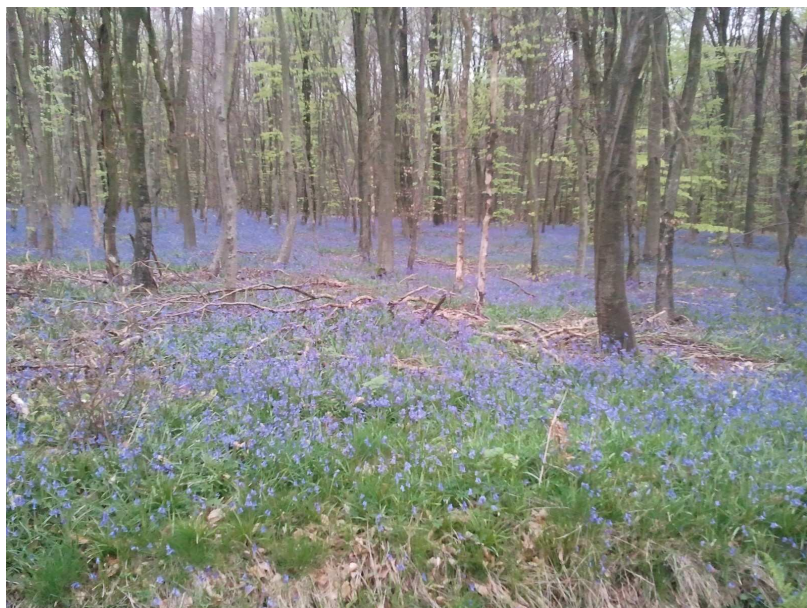
---

L'activité dominante est bien évidemment la sylviculture, avec une production de bois de l'ordre de 70 000 m<sup>3</sup> par an en moyenne. Le dernier document de planification de gestion forestière (appelé aménagement) a été rédigé en 2004 et est valable jusqu'en 2023.

La chasse est également une activité importante sur toute la forêt.

Les autres activités recensées sur le site peuvent paraître marginales au regard des deux précédentes :

- la promenade (randonnées, ballades...)
- la cueillette de champignons, de fruits et fleurs sauvages et d'escargots ;
- VTT, footing et promenades équestres sont des activités dont la pratique est plus récente, mais en nette augmentation.



Hêtraie à Jacinthe (ONF)

## ENJEUX ET OBJECTIFS

---

Chaque habitat forestier est soumis à des pratiques de gestion qui conduisent à des modifications spatio-temporelles permanentes. La stabilité des écosystèmes forestiers n'est pas recherchée au niveau de la parcelle, mais on cherche à faire en sorte que les écosystèmes se maintiennent et que les habitats aient la possibilité de revenir à l'état d'équilibre initial.

Plus particulièrement pour les espèces, les actions de conservation concernent le maintien ou la restauration d'habitats favorables à leur croissance, leur développement et à leur reproduction.

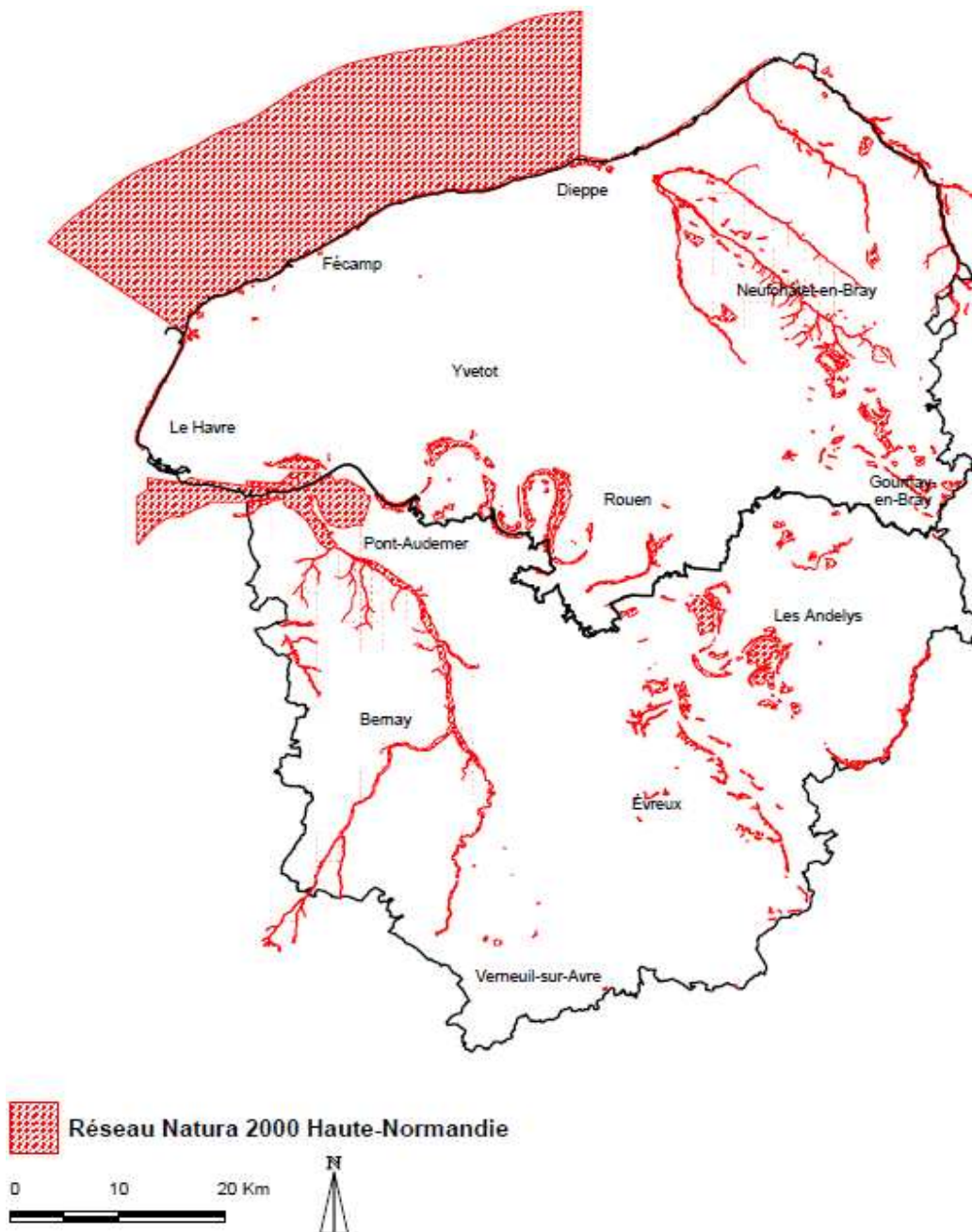
## OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
<b>Boisements et Forêts</b>	Grands espaces forestiers	Maintien ou restauration de l'habitat
<b>Autres</b>	Urbanisation	Le statut de forêt domaniale constitue un frein à tout projet d'urbanisation.

## IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

Type de milieu ou d'espèce	Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration du milieu / de l'espèce	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du milieu / de l'espèce
<b>Boisements et Forêts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et favoriser le mélange des essences spontanées</li> <li>- Maintenir la strate arbustive spontanée</li> <li>- Privilégier la régénération naturelle</li> <li>- Maintenir des arbres morts tombés au sol et des arbres secs et creux sur pieds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plantations monospécifiques en essences autres que celles du cortège ;</li> <li>- Tassements de sol dans certaines stations particulièrement fragiles (limons) ;</li> </ul>
<b>Tous les habitats et espèces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien d'une mosaïque de milieux diversifiés</li> <li>- Élimination des espèces exogènes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction des corridors écologiques</li> <li>- Surfréquentation ou fréquentation mal gérée</li> <li>- Introduction d'espèces exogènes</li> <li>- Prélèvement d'individus</li> </ul>

## ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



## ANNEXE 2 : COMMUNES DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
76288	FREULLEVILLE	305
76538	ROSAY	326
76648	SAINT SAENS	61